

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1879.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Oliver*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-trois mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des édifices publics à *Ottawa*, et être distribuée comme suit : Terrains \$28,100 ; extension du bloc ouest, \$25,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'amélioration des rivières navigables et être distribuée comme suit : Amélioration des rivières navigables, \$10,000 ; *St. Laurent*, enlèvement de chaînes et ancrés, \$15,000 ; rapides *Neebish*, rivière *Ste. Marie*, lac *Huron*, \$9,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, et être distribuée comme suit : Douane, bureau d'accise et bureau de poste à *Guelfh*, \$4,000 ; *Kingston*, école militaire, et réparation des fortifications \$30,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, et être distribuée comme suit : Réparations des fortifications, *Québec*, \$60,000 ; bureau de poste et maison de douane, *St. Jean*, P. Q., \$4,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouveau-Brunswick*, et être distribuée comme suit : Maison de douane, *St. Jean*, N. B., \$85,000 ; caisse d'épargnes, \$30,000 ; bureau de poste \$73,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses de l'Hôpital de la Marine, *Lunenburg*, N. E., pour l'année finissant le 30 juin 1879.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie-Britannique*, et être distribuée comme suit : Édifices publics, réparations, \$1,000 ; maison de douane, magasin de provisions, quai *Victoria*, \$5,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics en général, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers et être distribuée comme suit : Pénitencier général pour les provinces maritimes, \$17,000 ; *St. Vincent de Paul*, \$9,000 ; *Manitoba* (dépendances) \$3,000 ; pénitencier de la *Colombie-Britannique*, \$10,000 ; pénitencier de *Kingston*, \$12,500, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour loyers et réparations, etc., et être distribuée comme suit : Loyers, réparations ; meubles, chauffage, etc., \$170,000 ; chauffage des édifices publics, \$40,000 ; enlèvement de la neige, édifices publics, *Ottawa*, \$1,800 ; gaz, édifices publics, *Ottawa*, \$18,000 ; allocation pour combustible et éclairage, *Rideau Hall*, \$5,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des havres et brise-lames, *Ontario*, et être distribuée comme suit : *Kincardine*, \$5,000 ; *Morpeth*, lac *Erié*, \$7,500, *Toronto*, \$12,000 ; havre de *Collingwood*, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1879.